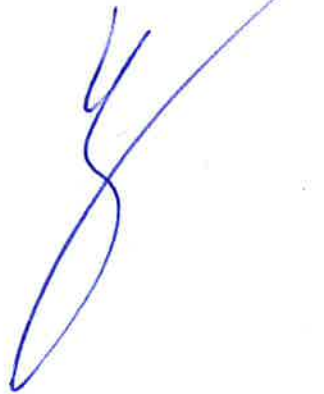


### CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

La délibération arrêtée par le Conseil communal dans sa séance  
du 10 juillet 2020  
et approuvée par l'Autorité supérieure  
en date du 27 novembre 2020  
ayant comme sujet  
« Circulation ; confirmation des règlements temporaires ; décision »  
a été publiée et affichée le 01 décembre 2020  
conformément à l'article 82  
de la loi communale modifiée  
du 13 décembre 1988.

Le secrétaire général,



Le député-maire,

